



## PÉTITION

# RESPECT DES DROITS !

Écrivez au :

**Premier ministre de la République populaire de Chine**

WEN Jiabao Guojia Zongli  
Conseil des affaires d'État  
2 Fuyoujie  
Xichengqu  
Beijingshi 100017  
République populaire de Chine

Monsieur le Premier ministre,

Nous exprimons notre préoccupation à propos du manque de détermination dont la Chine continue de faire preuve face aux violations graves et systématiques des droits humains commises dans le cadre de la répression du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie. Nous soutenons les appels des Mères de Tiananmen et d'autres militants chinois en faveur de l'ouverture d'une enquête indépendante sur la répression en vue de traduire en justice tous les responsables d'homicides illégaux, entre autres violations graves des droits humains, et nous appuyons les appels à remettre en liberté toutes les personnes incarcérées à la suite des manifestations.

Nous déplorons profondément que des militants continuent d'être l'objet d'une surveillance policière, de harcèlements et de détentions arbitraires en raison de leurs actions pacifiques visant à obtenir réparation pour les victimes de la répression. Nous saluons le fait que des membres des Mères de Tiananmen ont été autorisées à commémorer publiquement la mort de leurs proches et à organiser un séminaire informel sur la répression en juin 2007. Nous prions cependant votre gouvernement de mettre un terme au harcèlement de ces militants et à la politique de censure en vue de permettre l'ouverture d'un débat public sur les événements des 3 et 4 juin 1989. Ces initiatives constitueraient un pas important en vue de rendre justice aux victimes de la répression et à leurs familles.

L'incapacité d'aborder cet épisode tragique de l'histoire récente de la Chine jointe au climat persistant de censure et de harcèlement des militants pacifiques est contraire aux engagements pris par de nombreux responsables chinois concernant l'amélioration de la situation des droits humains à l'approche des Jeux olympiques de Pékin. Ces pratiques sont également contraires aux principes fondamentaux de la Charte olympique relatifs à la préservation de la dignité humaine et au respect des principes éthiques fondamentaux universels. Pour que les Jeux olympiques d'août 2008 laissent un héritage positif en matière de droits humains, nous vous prions de mettre un terme à ces pratiques abusives.

N°	NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			

SUITE

TITRE DE LA PÉTITION : \_\_\_\_\_

PAGE N° \_\_\_\_\_ SUR \_\_\_\_\_ PAGES

N°	NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			